



# L'Appariteur

- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

de FRÉDÉRIC - FONTAINE / ZACLY MULTIMEDIA - NUMÉRO 50 - Lundi 12 juin 2023.

☎ 03.84.63.10.41 - Site : [www.frederic-fontaine.fr](http://www.frederic-fontaine.fr) - Mail : [frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr](mailto:frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr)



## ⇒ Réunion ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 12 juin 2023 (20 h) :

**Membres présents :** SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1<sup>er</sup> adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2<sup>ème</sup> adjoint), MATOSEVIC Armelle (secrétaire de séance), CHERRIER Thierry, ERNESTI Ghislaine, TOURNIER Roland.

**Ont donné pouvoir :** Valérie BREGER, Gregory MASMEJEAN.

### \* Subventions diverses :

Après présentation par le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de l'attribution des subventions suivantes :

#### **SORTIES SCOLAIRES :**

À Marius FAUCONNIER : 100 € ;  
À Noë SOURY : 100 €.

#### **ASSOCIATION « LES CHAT'NONYMES » :**

Montant : en attente de la facture de l'association.

### \* Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 :

Le Maire propose au Conseil d'adopter la nouvelle nomenclature budgétaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Celle-ci assouplit notamment les règles budgétaires selon le modèle régional :

- pluriannualité : notamment adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat ;
- fongibilité des crédits : le conseil municipal peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;
- gestion des dépenses imprévues : le conseil municipal peut voter des autorisations de programme et des autorisations d'engagement de dépenses imprévues, dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la mise en place de cette nomenclature.

### \* Questions diverses :

Le Maire informe du lancement d'une requête (au nom de la Commune de Frédéric-Fontaine) d'examen de l'état manifeste d'abandon et de péril imminent de l'immeuble situé au n°10 Rue de la Fontaine du Prince (A 240, A 241 et A 242). À la suite de quoi le tribunal administratif a nommé un expert pour constater l'abandon. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de la délégation de signature au maire.

Les travaux de sécurisation sur la D96 (deux ralentisseurs type dos d'âne) vont intervenir prochainement.

### \* INFORMATIONS DIVERSES :

\* **Les courriers anonymes** déposés dans la boîte aux lettres de la mairie ne sont pas pris en compte.

\* **IL EST RAPPELÉ ICI AUX NOUVEAUX HABITANTS QU'ILS SONT INVITÉS À SE PRÉSENTER EN MAIRIE DÈS QUE POSSIBLE EN VUE DE LEUR INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** (se munir pour cela du livret de famille ou des pièces d'identité des membres du foyer).

\* **CONGÉS :** Attention, la mairie sera **fermée tout le mois d'août**. En cas d'urgence, veuillez contacter le Maire ou les Adjoints.

\* **NUISANCES SONORES :** Particuliers : **du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

\* **PAPIERS D'IDENTITÉ** : Il sera prochainement possible de faire ses papiers d'identité (carte d'identité, passeport) à Roye, Champagny et Saint-Sauveur (en plus de Lure, Héricourt et Melisey). Ce nouveau service complètera celui des préinscriptions en ligne.

\* **SECRETARIAT de MAIRIE** : Il est ouvert **le mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 16 h à 18 h et le vendredi de 10 h à 12 h**. Permanence des élus, le mercredi de 17 h à 18 h.

1/2

### SMICTOM : JOURS de COLLECTE

**DÉCHETS MÉNAGERS (bac gris) : les mardis des semaines B (paires)** : 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre, 26 décembre.

**DÉCHETS RECYCLÉS (sacs jaunes) : les lundis des semaines A (impaires)** : 19 juin, 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet 14 août, 28 août, 11 septembre, 25 septembre, 9 octobre, 23 octobre, 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre.

**PIZZAS CUITES AU FEU DE BOIS** : Le camion pizzas « Pizza Top » est à votre disposition tous les Mercredis soir sur la Place du Monument. La cuisson des pizzas se fait au feu de bois. Horaires de présence : à partir de 17h30. Commande possible sur place ou par téléphone au tél. 06.68.32.58.10.



Bonjour à toutes et à tous,

Je tenais personnellement à féliciter les associations pour l'organisation de la fête du Village.

Un événement au cours duquel vous avez su faire preuve de professionnalisme et de maîtrise.

Les festivités se sont déroulées sans heurts, sans retard et aucun accro n'est venu perturber ce week-end.

Cette manifestation a été, grâce à vous, un événement réussi.

Les vacances d'été approchent à grands pas.

Comme à l'accoutumée, elles permettront à chaque personne de pouvoir profiter du temps ensoleillé et de s'offrir du repos amplement mérité.

Excellent été à toutes et à tous.

Cordialement

Vincent SCHIESSEL - Maire de FREDERIC FONTAINE